

## L'entraide intermunicipale... c'est pratique!

par *André Cadorette*

*Directeur Service des incendies*

Afin de répondre aux attentes du Schéma de couverture de risque en matière incendie, nous avons conclu des ententes intermunicipales avec nos villes limitrophes, soit Waterloo, Roxton Pond, Granby, Lac Brome et Bromont. Le Canton de Shefford étant sans système d'aqueduc, le besoin en eau est grandement important lorsque vient le temps de combattre un incendie. C'est alors qu'il devient impératif de conclure des ententes avec nos voisins pour avoir de l'aide pour intervenir adéquatement.

Avec ces ententes, nous sommes aussi appelés à intervenir en territoire voisin puisque eux aussi font face à la même problématique en matière de besoin en eau.

L'entraide, c'est très important, mais la pratique l'est d'autant plus. Pour intervenir efficacement de part et d'autre, il faut s'assurer que nos équipements sont compatibles. Pour ce faire, il faut se pratiquer ensemble pour mettre nos acquis en application et partager nos expériences.

De fait, au courant de l'été dernier, un citoyen

m'a approché pour m'offrir une maison abandonnée se trouvant sur son terrain. Il me l'a offerte pour que cette dernière devienne un champ de pratique pour nos pompiers. J'ai alors présenté le projet à nos élus tout en ayant évalué les risques que comportait un tel projet en regard de l'environnement puisque, en bout de ligne, la maison ne devenait qu'un amas de cendres...

Le tout fut donc présenté lors d'une séance du conseil municipal en septembre, et nous avons l'accord du conseil pour procéder. Nous avons alors pris d'assaut cette maison et avons, sur une période de deux semaines, pratiqué les différentes techniques inhérentes au travail de pompier.



C'est dans un environnement plus que réaliste que nous avons pu initier nos nouveaux pompiers à la fumée et à la chaleur. Nous avons pu pratiquer nos techniques de ventilation, recherche de victime,

déploiement des échelles, caméra thermique, transport en eau, et j'en passe.

La journée la plus attendue était sans contredit celle où nous avons finalement mis le feu à cette résidence où, devant ses propriétaires, plusieurs souvenirs se sont envolés en fumée... et ont été emmenés par le vent puisqu'il ventait en ...

Néanmoins, cette journée fut un succès : premièrement, grâce à la participation de nos pompiers, mais aussi grâce à la présence de nos partenaires, soit les pompiers de Waterloo, de Bromont et de Roxton Pond. Ces derniers ont participé à cette pratique, qui fut très enrichissante pour tous.

Le don de cette résidence nous a donc permis, à nous ainsi qu'à notre entraide, de mettre en pratique nos techniques d'entraide, et ce, dans un environnement réel. Alors un gros merci aux personnes concernées, elles sauront se reconnaître.

En terminant, nous venons dernièrement de changer l'heure, donc ceux qui ne l'ont pas fait, revenons au bon vieux dicton : « **on change l'heure, on change les piles de nos avertisseurs de fumée** ».

### Le sommaire

Le développement de la municipalité	2
Un hommage à Jean-Paul Forand	3
Vivre au bord de l'eau!	4
Shefford se dote d'un garage municipal	4
Les travaux routiers	4
Des travaux routiers importants en 2006	4
Le Canton reçoit la visite d'étudiants et d'étudiantes de l'UQAM	5
La municipalité en bref	5
Le vandalisme : un fléau de société	5
Le transport collectif	6
Le Canton de Shefford à la conquête de fleurs!	8
Les numéros importants	12

---

## Le mot du maire

# Le développement de la municipalité

par Yves Gosselin  
Maire

Je vous invite à assister aux réunions du conseil pour en savoir plus, surtout celles de décembre.

Bonjour à vous tous!

Vous avez sûrement entendu parler du projet de protection de certaines zones de la montagne. L'objectif est en effet de protéger certaines zones non encore développées près des sommets afin de les préserver pour les générations à venir. Le développement pourra continuer sur les flancs de la montagne et dans la vallée, sous réserve de certaines contraintes. Une nouvelle carte sera d'ailleurs affichée à l'hôtel de ville avec les zones de protection, si le projet est accepté par la population.



Nous avons un petit problème au niveau du Service des permis. Trop souvent, les citoyens se présentent au comptoir pour obtenir un permis de construction ou autre et s'attendent à l'obtenir sur-le-champ. Mais vous devez savoir qu'un délai de 30 jours est prévu pour pouvoir analyser chacune de vos demandes (et elles sont nombreuses!), afin que les règlements soient bien respectés. Il faudrait donc que vous prévoyiez ce délai lorsque vous planifiez des travaux.

Une autre rumeur court également à propos des taxes. Vous savez que notre nouveau rôle d'évaluation a été déposé et que, globalement, nous avons une hausse d'environ 36 % dans le secteur résidentiel. Le conseil devra donc déterminer dans quelle mesure il réduira le taux de taxation pour limiter l'augmentation de vos taxes. Mais plusieurs dépenses incompressibles sont en hausse et le conseil a en outre quelques projets à réaliser.

Et pour terminer, j'aimerais inviter les professionnels qui vivent et travaillent dans le Canton de Shefford à se faire connaître sur notre site Internet. Adressez-vous à la réception si vous souhaitez qu'on y ajoute votre carte professionnelle! Mais vous devez habiter dans le Canton de Shefford!

Au plaisir de vous voir aux assemblées (le premier mardi du mois).

Pour joindre plus facilement un membre du personnel de l'hôtel de ville de la municipalité

Le numéro de téléphone de la municipalité est le 450-539-2258.

Pour joindre le poste de :

Yves Gosselin, maire	228
Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière	224
Le bureau des conseillers	229
Julie Guilmain, inspectrice en bâtiment	234
Marc Cournoyer, inspecteur adjoint en bâtiment	225
Rolland Fortin, inspecteur en voirie	227
Sheron Forand, secrétaire	222
Francine Larose, secrétaire	235
Paulette Roy, réceptionniste	221
Les pompiers pour urgence	911
Les premiers répondants pour urgence	911

---

# Un hommage à Jean-Paul Forand

par Yves Gosselin  
Maire

C'est sous le chapiteau installé à l'ombre de l'hôtel de ville du Canton de Shefford que quelque 125 citoyens se réunissaient, le samedi 9 septembre dernier. Cette rencontre allait souligner avec chaleur et respect les états de service du maire Jean-Paul Forand, déjà à la retraite. Parents et amis, ainsi que des collègues de trois décennies, ont partagé avec lui des moments chaleureux.



Pour la circonstance, deux citoyens avaient préparé une vidéo qui relatait diverses étapes importantes de la vie de celui que l'on fêtait. Retour succinct sur son enfance, sa vie professionnelle et surtout sa carrière politique s'étalent devant un auditoire attentif. Dans la

trame du document vidéo intitulé L'homme qui a laissé sa trace paraissait un seul acteur. Détendu et en verve, M. Forand a fait figure de vedette dans l'histoire de sa vie.

Il révéla que son ascension à la vie politique se fit dans des circonstances particulières, et que son engagement à la cause municipale lui tenait à cœur. Sa motivation venait d'une vision qui entrevoyait une

municipalité qui évoluerait dans le respect de l'environnement afin de la transmettre intacte aux générations futures. C'est avec admiration que les citoyens présents ont perçu combien la vision politique du maire comportait de générosité à l'égard de ceux qu'il a servis.



Il laisse à son départ une municipalité en progrès qui a su éviter l'endettement et se doter d'un hôtel de ville fonctionnel qui s'intègre harmonieusement à l'environnement. Ajoutons qu'un parc écologique de plus de cent acres sera le témoin de sa vision politique et qu'il a laissé à la municipalité un plan d'urbanisme qui trace la voie au développement futur.

La municipalité du Canton de Shefford remercie M. Forand pour ses nombreuses réalisations durant ses 29 années de vie politique. Tout un exploit qui se résume en deux mots : Mission accomplie.

Passez de joyeuses fêtes et un bel hiver!



# Vivre au bord de l'eau!

par Robert Bourgault

## Les étangs artificiels et naturels

Dans notre municipalité, il y a quelques lacs naturels et un bon nombre d'étangs naturels et artificiels. Qu'ils soient naturels ou artificiels, ils favorisent la vie et la survie de plusieurs espèces animales et végétales. Ils jouent un rôle dans le maintien de la qualité de notre environnement.

Que nous soyons propriétaire d'une ferme et qu'il y ait un étang ou résidant d'une maison en bordure d'un lac, nous avons tous un objectif commun : profiter de ce plan d'eau le plus possible. Nous dégageons les rives afin d'en avoir un accès plus facile ou pour mieux le voir. Nous abattons des arbres, nous enlevons les plantes et arbustes qui le bordent, nous y installons du gazon. Les arbres et la végétation empêchent un trop grand réchauffement de l'eau, un lieu de détente pour la faune.

En tant que fermiers, ces étangs ont, de plus, un rôle utilitaire. Ils permettent à nos animaux de s'abreuver, ce sont des points d'eau qui peuvent nous rendre de nombreux services.

Au cours des ans, nous constatons que la qualité de l'eau diminue, nos animaux ne peuvent plus s'y abreuver, nous ne pouvons plus nous y baigner.

Notre défi : maintenir ou améliorer la qualité de l'eau. Il faut, pour cela, conserver la végétation riveraine. Elle constitue des habitats fauniques importants et protège la rive contre l'érosion. Elle est aussi un filtre naturel. Conserver les arbres, un élagage modéré des arbres ouvre une fenêtre discrète qui donne une vue sur le paysage et le lac. Si la végétation riveraine n'y est plus, il faut revégétaliser les berges.



Au cours des prochains mois, les Amis du bassin versant du lac Waterloo, en collaboration avec votre municipalité, fourniront de la documentation sur le sujet. Un plan sera élaboré pour vous aider dans l'aménagement des berges de vos lacs et étangs.

Entre-temps, voici quelques sites Internet que vous pouvez consulter :

- [www.cogeby.qc.ca](http://www.cogeby.qc.ca)
- [www.clubsconseils.org](http://www.clubsconseils.org)
- [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca)
- [www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca)
- [www.cacwaterloo.qc.ca/abvm](http://www.cacwaterloo.qc.ca/abvm)

Si vous désirez communiquer avec les ABVLW, vous pouvez le faire en écrivant au 48, place Fortin, Shefford, QC, J2M 1A4.

## Shefford se dote d'un garage municipal

par Claude Lallier, conseiller municipal

Sur la route 112, face au Chemin Picard et la Halte Routière, près de l'hôtel de ville, la Municipalité du Canton de Shefford a fait construire son garage municipal.



Ce garage, d'une superficie de trois mille pieds carrés, est doté de trois grandes portes. Cette magnifique bâtisse respectant le style retenu lors de la construction de votre hôtel de ville servira à l'entreposage de l'outillage et des matériaux requis pour l'entretien de votre réseau routier.

Ce garage fut construit au coût de cent quatre-vingt mille dollars (180 000 \$). Aucun emprunt ne fut requis pour cette acquisition, son financement ayant été prévu depuis quelques années.

## Les travaux routiers

par Doris Chagnon, conseiller municipal

À la suite de l'emprunt contracté et de l'approbation des travaux par le ministère des Travaux publics, l'ensemble des réfections prévues sur les routes de notre municipalité est actuellement complété. Les chemins Coupland, Mont Shefford et Jolley ont été repavés tandis que la portion de Saxby Sud, aux limites de Bromont, a reçu, après des travaux forts importants, sa couche uniforme d'asphalte. Ceci complète nos travaux routiers importants pour 2006. Le budget alloué pour ces tâches a été respecté.

# Le Canton reçoit la visite d'étudiants et d'étudiantes de l'UQÀM

par Jacques Schroeder  
Résident du Canton et professeur à l'UQÀM

Le samedi 2 octobre, par une belle journée d'automne entre deux jours de pluie, une quinzaine d'étudiants et d'étudiantes de l'UQÀM sont venus(es) découvrir le Canton dont ils et elles ignoraient jusqu'à l'existence une semaine auparavant.

En effet, le lundi précédant cette journée d'excursion, ils et elles avaient eu l'occasion de rencontrer M. Yves Gosselin, le maire, dans le cadre de leur cours intitulé Patrimoine naturel et développement local. Ce cours obligatoire fait en effet partie d'une formation accélérée de deuxième cycle dispensée par le département de géographie de l'UQÀM et intitulée "Diplôme d'études supérieures et spécialisées en planification territoriale et développement local". Ce qui, dans leur jargon, se réduit à l'acronyme DESS en PDTL!



Ces étudiants et étudiantes ont été enthousiasmés(ées) par l'intervention du maire, y compris lorsque celui-ci leur a littéralement lancé le défi d'apprendre leur métier en s'appliquant à étudier un cas réel. Ce que le maire avait alors en tête était de leur proposer de se servir du parc Jean-Paul Forand pour y acquérir leur compétence en développement local. Défi relevé donc, puisque, malgré les embûches liées au fait que leur apprentissage en est à ses débuts, ils et elles

sont très fiers(ères) de prendre le risque de déposer auprès de la municipalité un petit rapport qui devra avoir la tenue des expertises professionnelles comme ils et elles devront être capables de réaliser après leurs études!

Qu'on ne s'étonne donc pas si, dans les semaines à venir, les citoyens se promenant dans le parc écologique y croisent des jeunes femmes et des jeunes hommes tout à leurs observations pour mieux cerner le potentiel

patrimonial de cet espace public.

## La municipalité en bref

### **Avez-vous un commerce?**

À toutes les personnes intéressées du Canton de Shefford qui ont un commerce, une cantine, un motel, un gîte (bed and breakfast), etc. et qui désirent publiciser leur entreprise, vous pouvez apporter votre documentation à la municipalité, et notre personnel se fera un plaisir de la placer dans notre relais de la piste cyclable Le Cheminot.

### **Avis aux associations et aux bénévoles**

N'oubliez pas que vous avez accès à notre salle communautaire pour tenir vos réunions et vos activités. Si vous êtes intéressé, communiquez au 450-539-2258.

### **Attention courcour de photographie amateur!**

Le conseil souhaite décorer les murs de l'hôtel de ville avec des photos du Canton. Nous invitons donc tous les photographes amateurs à soumettre trois photos (maximum) dont le sujet représente, pour eux, la beauté du Canton. Paysages, architecture, lieux pourront ainsi être mis à l'honneur. Le concours s'étendra de cet automne à l'automne 2007 : vous pourrez ainsi couvrir toutes les saisons. Nous comptons sur vous. Un jury sera

formé : il comprendra des citoyens, des élus et au moins un professionnel. Les plus belles photos retenues seront affichées sur différents murs dans les bureaux de l'hôtel de ville, avec le nom de leur auteur. Si vous avez des questions, adressez-les à [gosselin.yves@cantonshefford.qc.ca](mailto:gosselin.yves@cantonshefford.qc.ca). Les détails seront publiés sur notre site. Bonne chance!

## **Le vandalisme : un fléau de société**

par Donald Tétreault, conseiller responsable des parcs, des loisirs et de la culture

À qui appartient la responsabilité? À nous, les parents, à nos éducateurs ou à un manque de surveillance de la sécurité publique? Toutes ces hypothèses semblent bonnes. Des milliers de dollars de nos taxes sont dépensés et consacrés au vandalisme.

Ensemble, trouvons une solution. Je me répète sûrement, mais organiser des activités pour notre jeunesse semble être une solution à ce problème.

Nos installations (ex. Parc Val Maher) sont là pour vous. Nous sommes ouverts à toutes les suggestions possibles, organisons-nous ensemble.

N'hésitez pas à me contacter.

---

## Le transport collectif

par Manon Bessette

Directrice, Transport collectif en milieu rural

MRC Haute-Yamaska

- Pour aller faire mes commissions au centre-ville de ma municipalité
- Pour aller à Granby

C'est par une initiative du Groupe action solution pauvreté (GASP), en collaboration avec la Table de la petite enfance, la Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska, le Centre local de développement de la Haute-Yamaska et des députés provinciaux de Shefford et de Johnson, que le projet de transport collectif en milieu rural a finalement été concrétisé.

Dans le cadre d'un projet pilote d'une durée de 1 an, l'organisme Transport adapté pour nous inc. s'est vu confier le mandat de gérer l'exploitation de ce service. Dès le 1er novembre 2006, les citoyens de la MRC Haute-Yamaska pourront donc bénéficier d'un transport collectif dans leur communauté.

### *Qu'est-ce que le transport collectif?*

Au départ, c'est une façon de maximiser les services de transport déjà existants en utilisant les places disponibles à bord des véhicules qui sillonnent notre territoire rural. Sur le territoire de la MRC Haute-Yamaska, il y a deux services de transport adapté avec lesquels nous pouvons collaborer, soit : Transport adapté pour nous inc., qui dessert entre autres Waterloo, Shefford, Warden et Saint-Joachim ainsi que Amibus inc., qui dessert Bromont, Saint-Alphonse, Sainte-Cécile de Milton, Roxton Pond et Canton de Granby.

Le transport adapté étant déjà très maximisé sur le plan de ses déplacements (surtout aux heures de pointe), des circuits prédéterminés seront établis pour chaque secteur de la MRC afin d'offrir plus de possibilités de transport aux citoyens. Donc chaque secteur aura sa " journée transport ".

Le transport collectif n'est donc pas un service de transport porte-à-porte, mais bien un service d'appoint. Tous les transports doivent être effectués dans l'optique du " covoiturage ".

Pour quelles raisons devrais-je utiliser le transport collectif?

- Pour bénéficier d'un transport à très bon coût
- Pour mes déplacements de loisir, mes rendez-vous chez le médecin, etc.

### *Comment utiliser le transport collectif?*

1. En utilisant la " journée transport " de son secteur. Ce circuit permettra aux gens de se diriger vers les points les plus stratégiques de leur municipalité pour se terminer à Granby et ainsi se prévaloir de différents services de santé ou de loisirs CHG/CLSC et Galeries de Granby. Les heures d'embarquement se feront entre 8 h 30 et 9 h 30 le matin et entre 14 h 30 et 15 h 30 en après midi.
2. En utilisant les places disponibles à bord des véhicules du transport adapté pour se rendre soit à Granby ou n'importe quel endroit sur le territoire de la MRC. L'avantage avec les services de transport adapté, c'est que l'utilisateur bénéficie d'une plage horaire élargie (semaine, soirée, fin de semaine).

### *Les règles pour l'utilisateur*

1. Chaque usager doit obligatoirement être inscrit individuellement. Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'hôtel de ville de leur municipalité.
2. Chaque demande de transport doit être faite à l'avance par réservation au bureau du transport collectif au plus tard avant 12 h le jour ouvrable précédent. Pour les sorties du vendredi, samedi, dimanche et lundi, les réservations devront être faites au plus tard le jeudi 12 h. Téléphones : 450-539-4515 ou sans frais : 1 877 539-4515.
3. Le transport collectif n'est pas du transport porte à porte. L'utilisateur devra se rendre à un point d'embarquement et de débarquement prédéterminé que nous appelons point de chute. Toutefois, advenant le cas où le véhicule passerait plus près de la résidence de l'utilisateur, le point de chute serait à ce moment-là modifié pour faciliter le transport.

**(Suite à la page 7)**

4. L'utilisateur devra payer ses droits de passage à l'embarquement, soit 2,00 \$ par passage (aller ou retour) pour un déplacement à l'intérieur d'une même municipalité et 4,00 \$ par passage (aller ou retour) pour un déplacement d'une municipalité à une autre. Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.
5. Si l'utilisateur utilise les véhicules du transport adapté, il devra se plier aux règlements du transporteur. De plus, l'utilisateur doit être conscient que les transports adaptés de la région PRIORISENT leur clientèle. Les transports adaptés sillonnent le territoire de façon très aléatoire. Si une journée un véhicule se trouve dans un secteur, cela ne veut pas dire que la semaine suivante le véhicule y sera nécessairement.
6. L'utilisateur devra être flexible pour ses horaires et journées de déplacements afin de bénéficier au maximum du transport collectif.

Qu'importe la façon dont vous utiliserez le Service de transport collectif en milieu rural de la MRC Haute-Yamaska, il est important d'appeler pour chaque transport souhaité, même si l'on anticipe de ne pas pouvoir bénéficier d'un transport au moment voulu, car les demandes reçues durant l'année que durera l'expérience pilote serviront à préciser les besoins de la population et à modifier les caractéristiques du service advenant le cas où la MRC compte prolonger l'expérience.

Malgré l'instauration de JOURNÉES TRANSPORT et de points de chute, le service de transport collectif compte privilégier une approche de souplesse permettant d'exploiter au maximum les possibilités des équipements en place. Dans la même optique, l'utilisateur ne doit pas s'attendre à un service de "taxi". Il devra faire preuve également de patience et de souplesse dans ses horaires de transport.

Bonne route!

## JOURNÉE TRANSPORT

SECTEUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	POINTS DE CHUTE
BROMONT	X					Épicerie Adamsville / 182 ch. d'Adamsville
				X		Kiosque Postal / Parc Carrousel 1699, rue Shefford Dépanneur Shefford / 624, rue Shefford
CANTON GRANBY	X					Dépanneur Ultra des Cantons / 1359, Principale
		X				Dépanneur 7 jours / 850, Dufferin
SHEFFORD			X			Hôtel de Ville / 245, ch. Picard Jonction rue Ostiguy et rue Colette
					X	Jonction rue Brodeur et ch. Frost Village Hôtel de Ville / 245, ch. Picard Dépanneur Val Maher / 100, rue Denison
ROXTON POND				X		Jonction ch. Coupland et ch. Maheu Dépanneur Val Maher / 100, rue Denison
		X				Pharmacie Familiprix / 694, Principale
ST-ALPHONSE	X					Kiosque Postal / jonction rue Klondike et rue Germain
STE-CÉCILE-DE-MILTON		X				Magasin Général Sylvain Roy / 48, Principale
ST-JOACHIM			X			Hôtel de Ville / 567, 1 <sup>er</sup> Rang Ouest
WARDEN			X			Garage Jean Parent (Shell) / 177, Principale
WATERLOO			X		X	Marché Metro Lussier / 4615, rue Foster Restaurant Au Royaume du Steak / 300, Lewis

### DESTINATION FINALE GRANBY

Galleries de Granby / rue Évangéline porte #3  
CHG / abribus jonction rue Paré et Boulevard Leclerc  
CLSC / 294, rue Deragon (entrée rue Laurier)

(D'autres points de chute pourront être déterminés selon les besoins.)

# Le Canton de Shefford à la conquête de fleurons!

par Daniel Leclair  
conseiller municipal à l'environnement

Lors de la dernière séance régulière, les membres du conseil municipal ont adopté, par résolution, de présenter la candidature du Canton aux Fleurons Québec 2007.

La Corporation des Fleurons du Québec existe depuis septembre 2005 et fait suite au concours Fleurir de Québec, en place depuis une vingtaine d'années. Cette corporation à but non lucratif regroupe une dizaine de membres fondateurs dont, entre autres : l'Union des municipalités du Québec, la Fédération de l'horticulture et d'écologie du Québec, les ministères de l'Agriculture, des Affaires municipales et du Tourisme du Québec.

Chaque année, la Corporation des Fleurons publie le classement des municipalités qui ont soumis leur candidature. Elles sont évaluées à partir du niveau de fleurissement, d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie grâce à l'horticulture ornementale. Le classement tient également compte de l'aménagement de lieux publics; pour le Canton, on considérera donc, entre autres, la montagne, l'emplacement champêtre de la Mairie, le Parc écologique, la piste cyclable, etc.

À la suite des travaux de la corporation, la

municipalité se voit attribuer un ou plusieurs fleurons. Soulignons cependant qu'il s'agit davantage d'un outil de développement qu'un concours entre les municipalités; c'est un peu comme le système des étoiles pour l'évaluation des hôtels. Cette notation est accompagnée d'un rapport d'évaluation précis préparé par l'horticulteur évaluateur. Ce rapport résume les bons et les mauvais coups observés, les coups de cœur spécifiques à la municipalité; on y retrouve également des recommandations à mettre en place pour améliorer la prochaine cote.

En 2006, 103 municipalités ont été évaluées par la corporation. Pour l'évaluation 2007, les visites des horticulteurs auront lieu au printemps prochain, et les résultats seront connus en septembre 2007.

Nous croyons fermement qu'il s'agit là d'un moyen d'améliorer notre cadre de vie. En nous impliquant dans l'embellissement horticole, nous favoriserons la diversité, l'innovation et la pérennité de l'embellissement, tout en tenant compte des particularités de notre ville et de notre région.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Corporation : [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com) ou téléphonez au (450) 774-5707.

En attendant notre fleuron, profitons de l'automne et préparons-nous déjà à accueillir le printemps.

## Les numéros de téléphone importants

Urgences (ambulance, incendie, police) : 911  
La Caserne des pompiers : 776-3316

La mairie du Canton de Shefford  
245, chemin Picard  
Shefford (Québec) J2M 1J2

Téléphone : 539-2258  
Télécopieur : 539-4951

Accueil et information : poste 0  
Bureau du maire : poste 228  
Direction générale : poste 224  
Bâtiment et permis : poste 234 ou 225  
Perception et taxes : poste 222  
Voirie et travaux publics : poste 227

Courrier électronique : [info@cantonshefford.qc.ca](mailto:info@cantonshefford.qc.ca)  
Site Internet : [www.cantonshefford.qc.ca](http://www.cantonshefford.qc.ca)

## Le Bulletin d'information est produit par la municipalité du Canton de Shefford

Coordination : André Pontbriand, conseiller municipal  
Sylvie Gougeon

Collaboration : Manon Bessette, Robert Bourgault, André Cadorette, Doris Chagnon, Yves Gosselin, Claude L'Allier, Daniel Leclair, André Pontbriand, Jacques Schroeder et Donald Tétréault

Révision des textes : Marielle Clément

Photos : André Pontbriand

Réalisation : Sylvain Audet, mba  
Canton de Shefford, (450) 777-1489

